

MADAGASCAR Croisière plongée

Vacances scolaires du 9 au 25 octobre 2020



Archipel des Mitsio

A 60kilomètres au **Nord de Nosy be** de se trouvent îles et îlots rocheux aux petites plages de sable fin : **les MITSIO** Paradis pour les oiseaux de mer (frégates, sternes, fous, aigles pêcheurs), les **MITSIO** de par la **couverture corallienne extraordinaire** est également l'abri de très nombreuses espèces marines. Autour des pains de sucre ou au grand large, les plongées sont un spectacle enchanteur.

Départ de Nosy Be pour Tsarabanjina / les 4 Frères / Grand Mitsio / Maribe/ Nosy lava



Sites de Plongées :

Les tétons / la casquette / Antsoha / Banc du castor / Banc Ankarea / Banc de la Dive / Banc des frères....

Espèces rencontrées :

Raies mobulas – requins corail – pointes blanches – vivaneaux dents de chien – thazards – raies pastenagues – tortues – carangues – platax...Très forte densité de corail dur, impressionnantes tables acroporas, de coraux mous, éponges, alcyonaires et ascidis.

Très grande diversité de poissons de récifs (anges – gaterins – ludjans – anthias – fusiliers – platax – mérous...) en très grand nombre et jolis bancs.

Les MITSIO offrent une magnifique densité et biodiversité des fonds marins extrêmement bien préservés.

Archipel des Radama

A plus de 100km au sud de Nosy Be se trouvent les îles **RADAMA**.

4 îles superbes, uniquement habitées par de petits groupes de pêcheurs.

Au large se trouvent d'impressionnants **tombants tapissés de gorgones** ou passent de **nombreux pélagiques**. Sur les bordures de tombants et les plateaux coralliens réside une belle diversité de poissons et de coraux.

Départ de NOSY BE pour Tanikely – Baie des Russes / Nosy Iranja / Baie de Baramahamay / Kalakajoro / Antanimora.

Sites de plongée :

Parc marin de TANIKELY / Pain de sucre / Napoleon / Greg's wall / Banc du cyclone / Nurserie / 3 roches / Alimadi.

Espèces rencontrées :

Thons à dents de chien / bancs de barracudas / carangues / thazards / requins gris / pointes blanches / requin léopard / tortues / mérous. Très belles gorgones fixées sur les tombants et coraux mous et durs sur les plateaux. Requins baleines et raies mantas en fin d'année.

MADAGASCAR Croisière plongée

Vacances scolaires du 9 au 25 octobre 2020



Le planning des 17 jours 13 plongées

9 octobre	Départ de Genève à 20h20
10 octobre	Arrivée à Nosy be à 14h35 Transfert pour notre hôtel soirée dans le village
Nuit à l'hôtel	
11 octobre	Départ du 'Cratère' de Nosy Be le matin de bonne heure 1 ^{er} jour de plongée
Nuit sur le bateau	
12 octobre	2 ^e jour de plongée
Nuit sur le bateau	
13 octobre	3 ^e jour de plongée
Nuit sur le bateau	
14 octobre	4 ^e jour de plongée
Nuit sur le bateau	
15 octobre	5 ^e jour de plongée
Nuit sur le bateau	
16 octobre	6 ^e jour de plongée
Nuit sur le bateau	
17 octobre	Dernier matin sur le bateau à la recherche d'un souffle ou d'une lentille :)
Nuit à l'hôtel 1	Transfert pour l'aéroport départ du vol à 15h35 ou transfert vers notre hôtel
18 octobre	Hôtel selon votre choix
Nuit à l'hôtel 2	
19 octobre	Hôtel selon votre choix
Nuit à l'hôtel 3	
20 octobre	Hôtel selon votre choix
Nuit à l'hôtel 4	
21 octobre	Hôtel selon votre choix
Nuit à l'hôtel 5	
22 octobre	Hôtel selon votre choix
Nuit à l'hôtel 6	
23 octobre	Hôtel selon votre choix
Nuit à l'hôtel 7	
24 octobre	Hôtel selon votre choix
Nuit dans l'avion	Transfert pour l'aéroport départ à 15h35
25 octobre	Arrivée à Genève à 7h55



Ces parcours sont modifiables en navigation et en plongée (sites et nombre) selon les facteurs météo, conditions de mer, courants, marées, et niveaux des plongeurs

MADAGASCAR Croisière plongée

Vacances scolaires du 9 au 25 octobre 2020



Activités à faire lors de notre séjour à terre

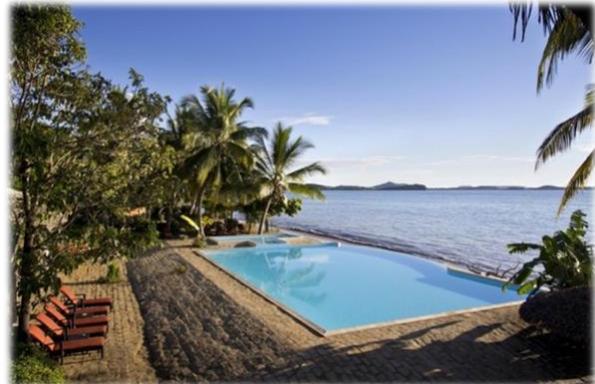
1. Visite du Lémurien land et découverte du marché d'Hell-Ville
2. La cascade
3. Sortie Baleine (57.-) Tsy Manin nosy be. (Repas inclus) Tortue l'après-midi sur Sakatia (Journée)
4. Village pêcheur sur plage au nord. Repas possible sur la plage préparé par Norzette
5. Coucher du soleil au Mont Passot
6. Visite de l'école terminée grâce aux fonds obtenus par l'association Salama-be.ch et voir le terrain de basket

Logement à terre

Notre Hôtel, doté d'une plage de sable privée, des bungalows munis d'une terrasse offrant une vue panoramique sur la mer, un bar-restaurant et un coin salon en plein air.

Les bungalows spacieux disposent d'un toit de chaume et de parquet. Ils comprennent également la climatisation ou un ventilateur et un coffre-fort. Leur salle de bain privative est pourvue d'un sèche-cheveux. Nous nous détendrons sur la plage ou au bord de la piscine.

Le long de la baie de Befotaka nous serons loin du centre mais on prendra un mini bus pour y aller.



MADAGASCAR Croisière plongée

Vacances scolaires du 9 au 25 octobre 2020



Questions courantes

- Il faut compter 45min de l'aéroport à la Marina
- Il faut compter 50min de la marina à l'hôtel
- Il faut compter 50min de L'hôtel à Hell-Ville via l'aéroport
- Environ 30/40min pour bagages, douane
- Visa payant à 31€ à commander en Suisse !
- 7 jours en croisière 6 nuits sur le bateau, 1 nuit d'hôtel
- Niveau minimum pour la plongée OWD
- L'eau est à 26-28°C (3-5mm)
- Octobre (baleines à bosses, évent. requin baleine)
- Requins corail, gris et requin Zèbre
- Corail = beau, à très beau. Grande variété.
- 2 plongées / jour
- Chaque jour visite de villages sur les Radam
- Monnaie locale (Ariary) (change dans la rue) euro 1/3000 env.
- Déjeuner fruit pain beurre
- Midi soir (crabe, crevette, poisson, zébu, poulet, légumes)
- Iles Radama au sud de Nosy Be (année ok) top d'août à fin décembre



Notre bateau

Voici le catamaran qui serait affrété pour la croisière

Il est possible que le bateau change en fonction du nombre de participants.

Il se peut que nous soyons sur deux catamarans.

Celui-ci est pour 7 plongeurs + moi



MADAGASCAR Croisière plongée

Vacances scolaires du 9 au 25 octobre 2020



Les Iles Radama ou si possible les Mitsio du 9 au 25 octobre 2020



Inclus : CHF 2270.-

- Les bateaux pour 7 jours et 6 nuits pour 7 personnes + moi
- 1 nuit d'hôtel. (le 1^{er} jour)
- Le transfert interne aéroport- hôtel- bateau - hôtel - aéroport
- La pension complète sur le bateau (thé / café et eau minérale inclus)
- 1/2 cabine double sur le bateau
- 2 plongées par jour, bouteilles acier de 12 litres et des plombs avec ceinture
- 1 guide de plongée expérimenté

Non inclus :

- La prolongation à terre dans un hôtel de bonne qualité est de 50 CHF/nuit par personne (Euro 350.- la semaine) avec petit déjeuner
- Le vol international (1100.-) prix indicatif
- Les boissons (sauf l'eau, thé, café)
- Le transfert via l'aéroport depuis la Suisse
- Toutes dépenses privées
- Les tips (pourboires) pour l'équipage (30€ environ)
- Les taxes supplémentaires carburant
- L'assurance frais d'annulation et rapatriement (obligatoire)
- Le matériel de plongée à louer en Suisse (environ CHF 155 / semaine si vous devez tout louer)
- Le matériel de plongée à louer sur place (environ 50€ / croisière)
- Visa d'entrée 31€ (à confirmer)
- Taxi pour 9 personnes env. 100.- / jour



Le vol proposé : Prix CHF 1100. (Les prix sont du jour).

MADAGASCAR Croisière plongée

Vacances scolaires du 9 au 25 octobre 2020



Les Iles Radama ou si possible les Mitsio du 9 au 25 octobre 2020

A prendre sur le bateau

Un certificat médical de moins de 1 an attestant la pratique de la plongée sous-marine.

Un carnet de plongée mis à jour.

Une carte de plongeur certifié AOWD/P2 minimum, (OWD acceptés d'entente avec Fred).

Une assurance annulation / rapatriement obligatoire. Carte obligatoire !

Une assurance maladie / accident. Attention, prendre la carte avec vous !

Paiement : 2270.-

Inscription et réservation :

- Formulaire d'inscription
- Photo du passeport (mail ou whats app)
- Paiement d'un acompte de CHF 800.- !
- Paiement du solde 90 jours avant le départ dernier délai

Compte pour paiement : **Nouveau**

Grandchamp Frédéric 1092 Belmont CCP 15-416 716-8

Iban = CH93 0900 0000 1541 6716 8

BIC = POFICHBEXXX Clearing = 0900

Nom : (figurant dans le passeport)		Adresse :	
Prénom : (figurant dans le passeport)		Localité :	
Téléphone mobile ou fixe :		E- Mail :	
Envie d'une cabine Privée *	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nitrox pas disponible	
Besoin d'une ass. annulation *	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Niveau de plongée :	
2 ^e semaine à terre sans Fred *	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de plongées :	
Prolongation autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2 ^e semaines à terre avec Fred*	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

* = payant

Nom : _____ Prénom : _____ Date : _____

J'ai lu et accepte les conditions ci-dessous. Signature :

MADAGASCAR Croisière plongée



Vacances scolaires du 9 au 25 octobre 2020

CONDITIONS GENERALES : 16.04.2010

1. Conclusion du contrat

1.1 Responsabilité :

L'organisateur agit ou intervient en qualité d'intermédiaire entre, d'une part, le client et d'autre part, les transporteurs, les hôteliers et en général tous les prestataires de services qui sont responsables de leurs activités propres. Il en résulte notamment que l'organisateur ne pourra en aucun cas ni sous aucune condition, être tenu responsable de tout accident ou blessure, irrégularité, retard, grève, guerre, problème politique, incendie, panne, perte ou vol d'effets personnels et de bagages. De même, les programmes peuvent être modifiés sans préavis, si pour une raison quelconque, les prestataires décidaient de supprimer, modifier ou de remplacer tout ou une partie des programmes prévus ou de substituer des hôtels ou des bateaux par d'autres de mêmes catégories. Dans ces conditions, le contractant ne pourra en tout cas prétendre qu'au remboursement des sommes correspondantes aux services non reçus, à l'exclusion de tous dommages et intérêts quelconques. En cas de dommages, L'organisateur efforcera d'aider le client à faire valoir toutes revendications justifiées. L'organisateur recommande de conclure une assurance annulation / assistance en cas de décès, accidents ou maladies et une assurance bagages en cas de perte ou vol de bagages.

1.2 Le contrat :

Le contrat entre le client et l'organisateur prend effet lorsque l'acompte lui parvient. Dès ce moment, les droits et les devoirs qui découlent du contrat (y compris les présentes conditions générales de contrat de voyage) prennent effet tant pour le client que pour l'organisateur. Prière de lire attentivement les dispositions qui suivent.

1.3 Champs d'application :

Ces conditions générales de contrat et de voyage ne sont pas applicables aux « arrangements vol seul », ni aux passages en ferry ou aux transports par train. Dans ces cas, ce sont les conditions générales de transport et de voyages des compagnies de transport responsables qui s'appliquent.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Prix : (selon liste de prix, sous réserve de modification)

Le prix du voyage à payer est indiqué sur notre liste de prix. Sauf mention spéciale, les prix ne s'entendent par personne, en francs suisses, logement en chambre double et TVA incluse. Les taxes d'aéroports ne sont pas comprises. L'organisateur se réserve le droit d'augmenter les prix en cas d'augmentation du coût des moyens de transport, de nouvelles taxes ou de taxes majorées, modification du cours du change ou de la TVA, etc. Si l'augmentation s'élève à plus de 10%, le client a la possibilité de résilier son contrat dans les 5 jours par écrit et en recommandé.

2.2 Acompte et paiement du solde :

Lors de l'inscription du client auprès de l'organisateur, un acompte doit être versé. Le solde du prix du voyage doit parvenir à l'organisateur au plus tard 60 jours avant le départ. Pour les croisières et les safaris, le solde du prix du voyage doit parvenir à l'organisateur au plus tard 90 jours avant le départ. En cas de réservation inférieure à 30 jours, respectivement 90 jours, le paiement doit être effectué immédiatement dans sa totalité. Si le paiement n'est pas effectué dans les délais, l'organisateur peut refuser les prestations du voyage et faire valoir des frais d'annulation, selon les « Conditions particulières » mentionnées ci-après.

3. Conditions particulières : annulation et modification du participant

3.1 Communication à l'organisateur :

En cas d'annulation de modification du voyage réservé, le client doit en faire part personnellement et par lettre recommandée à l'organisateur. Dans ce cas, les documents de voyage déjà reçus doivent être retournés simultanément à l'organisateur. Pour déterminer la date d'annulation ou de modification, le jour ouvrable de la réception de la déclaration fait foi.

3.2 Frais de dossier :

L'organisateur perçoit des frais de dossier se montant à CHF 0.- par personne. En cas d'annulation, de modification du voyage réservé ou de la réservation (dates différées), l'organisateur perçoit un montant supplémentaire de CHF 300.- auxquels peuvent s'ajouter des frais de téléphone, télécopie, E-mail ou télégramme. Ces frais de dossier ne sont pas toujours couverts par les assurances frais d'annulation. **De plus, en cas d'annulation après le début du délai d'annulation, les dispositions des conditions spéciales sous point 3.3 sont applicables.**

MADAGASCAR Croisière plongée

Vacances scolaires du 9 au 25 octobre 2020



3.3 Frais d'annulation pour les croisières & les safaris :

- 180-140 jours avant le départ : 25% du prix de l'arrangement.
- 139-120 jours avant le départ : 50% du prix de l'arrangement.
- Dès 119 jours avant le départ : 100% du prix de l'arrangement.
- Non-présentation : 100% du prix de l'arrangement.

Si le client interrompt le voyage prématurément, le prix ne peut lui être restitué. Lui seront éventuellement remboursés des prestations non utilisées, pour autant que celles-ci ne soient pas à la charge de l'organisateur.

3.4 Annulation de la part de l'organisateur:

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, l'organisateur peut annuler le voyage jusqu'à 4 semaines avant le départ. Demeurent réservés les forces majeures, les troubles, les grèves ainsi que d'autres circonstances l'obligeant à renoncer à la réalisation du voyage et se réserve le droit d'interrompre ou de modifier l'itinéraire d'un voyage déjà en cours. En cas d'annulation, le client recevra un remboursement du prix intégral du voyage. En cas d'interruption du voyage en cours, l'organisateur remboursera les prestations non-utilisées. Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

4. Passeport, devises, visas et vaccins

Le client est seul responsable d'être en possession des documents nécessaires à son voyage. L'organisateur l'informerà, à titre indicatif, en matière de passeport, de visas, de devises et de formalités de police sanitaire ainsi que sur les éventuels vaccins à effectuer. L'organisateur n'a aucune responsabilité lorsqu'un passager ne se conforme pas à ses obligations. S'il manque son vol (passeport non valable, etc.), il perd tous ses droits de transport et n'a aucun droit à une indemnité ou remboursement. Le client est tenu de confirmer son vol à l'aller et au retour 72 heures avant le départ.

5. Changement de programme Hôtels / resorts et / ou bateaux

L'organisateur se réserve le droit de loger le client dans un autre hôtel / resort ou sur un autre bateau de la même catégorie (overbooking de la part de l'hôtel, panne, etc.).

6. Voyage

6.1 Modifications de programme :

Lors d'un voyage, des changements imprévus (logements, transporteurs, prestataires de service, horaires, etc.) peuvent intervenir. L'organisateur s'efforcera dans un tel cas de trouver un remplacement équivalent. Les changements de programme ne donnent aucun droit à des demandes en dommages et intérêts, ni à des indemnités de perte de salaires, etc.

6.2 Retards et annulation :

En cas de retard des transporteurs, quelle qu'en soit la raison, l'organisateur ne prend aucune responsabilité pour les dommages, tels que perte de salaire, nuitées d'hôtels supplémentaires, repas, etc. De même lorsqu'il y a annulation de vol de la part de la compagnie aérienne et qu'il en résulte des frais au passager.

6.3 Protection annulation et rapatriement :

Le client est tenu de souscrire une assurance «frais d'annulation» et «rapatriement».

7. Plongée

En qualité de plongeur titulaire d'un brevet de plongée, le client est tenu de respecter les directives des instructeurs/guides de plongée, et les prérogatives de son brevet. Le client est seul responsable de fournir un certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine. Le non-respect des directives de plongées et/ou la non présentation du certificat médical et/ou du brevet, peuvent entraîner une limitation ou une interdiction à la plongée. Le plongeur reconnaît implicitement avoir la compétence technique suffisante pour participer aux plongées. Des demandes d'indemnité ou de dommages et intérêts sont exclues.

8. Aucune assurance n'est comprise dans les forfaits